



JANVIER 2018

**Compte Rendu de la Réunion de Quartier Mairie-Hameaux-Docks
Du 19 JANVIER 2018**

Début de réunion : 19 h 35

Étaient présents :

J. Pierre BONIN, Yvonne COUSTOU, Mme CAPPELAS, Michel DECOLLE, Dominique BETRANCOURT, Nicole DUSSART, Edith FLAGET, Christian et Louissette FONCE, Laurent GAZZOLA, Yvette GUILBERT, Monique GENDRIER, Chantale LEQUELLEC MONIER, Geneviève et Henry LECLERCQ, Nicole HASSENFORDER., Karine LAPORTE, Joël et Anna MATTER, Serge et Monique RENARD, Geneviève et Ittalo SABBADIN, Véronique SAGOT, Sylvain SOUBLIN, Marie-Odette YI, Siegfried VAN WAERBEKE.

Excusés : Loulou AGNES, Huguette BALINT, Brigitte COUPEZ, Annie DE SHAMPHELAIRE, Jacques FLAGET, Gudrun BORREL, Joséphine LOGGIA, Mireille GODEST, Anna GOUDET, Mme GERBAUD, Jeanine et Claude MAIGNOL, Gil MELLOTT, Suzanne FOLOPPE, Roger SAGOT, Josiane SOUBLIN, Anna VAN WAERBEKE, Nicole VILLERET.

1 - BILAN FINANCIER au début de l'année 2018

Yvonne COUSTOU, la trésorière nous donne la lecture de son bilan financier à savoir :

Solde de l'année 2017	76.50 €
Subvention municipale 2018	1 828.00 €
Solde d'un comité de quartier	180.00 €
Frais fonctionnement AMVERO	- <u>50.00 €</u>

Somme dont nous disposons pour 2018 **2 034.50 €**

2 – POINT SUR LES INSCRIPTIONS POUR LE LOTO ET DEGUSTATION DE LA GALETTE DES ROIS LE SAMEDI 27 JANVIER

Geneviève SABBADIN nous indique **que 44 participants se sont déjà inscrits** – elle rappelle que le nombre maximum de participants ne peut dépasser 50.

Il est rappelé que le loto commencera à 16 h 30 et que la dégustation de la galette/cidre se fera à 18 h 30. Sylvain SOUBLIN se chargera de récupérer le jeu du loto et la sono chez NASSOR le vendredi 26/01.

3 – PROPOSITIONS D'ACTIVITES 1^{er} SEMESTRE 2018

Sylvain SOUBLIN rappelle les propositions de sorties remises par plusieurs d'entre nous !

- *Visite du Marquenterre*
- *Visite du château ou des jardins de Vaux le Vicomte*
- *Les Hortillonnages d'AMIENS.*

Il présente aux personnes présentes, les dernières suggestions d'Annie DE SHAMPHELAIRE :

- ***Différentes fêtes médiévales se déroulant à PROVINS en 2018***
- ***Sorties proposées par « les Passeurs de la Loire » : promenade « découverte », promenade « pique-nique » promenade + restaurant avec un menu typique de la Loire.***

Une dernière proposition est présentée par Chantale LE QUELLEC : il s'agit d'une sortie culturelle, ludique et gastronomique à 45 mn de RIS ORANGIS :

- **Visite du Château de Breteuil** au cœur du parc naturel de la vallée de Chevreuse avec ses jardins remarquables (jardins à la française et à l'anglaise) devenu le château des contes de Perrault...
- **Déjeuner dans une ferme auberge** (*Ferme du Bout des prés à CERNAY 78*) **autour d'un menu payant (cuisine de la ferme fait maison et le tout à volonté) avec après-midi dansant où un DJ revisitera les grands classiques de la chanson et de la danse jusqu'à 16 h 30.**
- Ou après le déjeuner pour ceux qui ne dansent pas **une ballade dans le parc de la ferme et ses étangs ou visite du ranch situé sur le site.**
Le retour à RIS est prévu vers 18 h 30.

Chantale LE QUELLEC, Geneviève SABBADIN et Sylvain SOUBLIN qui ont travaillé sur cette sortie ont privilégié la proximité du site afin de limiter les dépenses liées au transport en car.

Les personnes présentes et représentées passent au vote et décident à l'unanimité de choisir la dernière proposition : sortie dans la vallée de Chevreuse pour le samedi 23 JUIN

Dominique BETRANCOURT se charge de demander le devis auprès du transporteur – Sylvain SOUBLIN réserve le restaurant pour le 23 juin – Chantale LE QUELLEC s'occupe de la réservation pour la visite du château de Breteuil.

DATE D'INSCRIPTION POUR LA SORTIE DU 23 JUIN :
LE 27 AVRIL À 19 H.

4 –BROCANTE sur le parvis de l'Hôtel de Ville

La date du **DIMANCHE 03 JUIN** a été retenue – prix des 3 m linéaires pour 10 € comme l'année dernière. Il a été décidé de faire saucisse frites cette année - Yvonne COUSTOU se charge de la logistique – Nombre de flyers A5 : 1.000 ex et 60 Affiches A3 - on prendra contact avec Virginie de la vie des quartiers pour la réalisation de la couleur.

Geneviève et Ittalo SABBADIN gèreront la buvette/restauration aidés d'Edith FLAGET, Mireille GODEST, Monique RENARD, Chantale LE QUELLEC

Le marquage au sol sera fait par Laurent GAZZOLA et J. P. BONIN. (le samedi après les mariages)
Les exposants seront accueillis le matin par Michel DECOLLE, Christian FONCE, Laurent GAZZOLA, Sylvain SOUBLIN et Chantale LE QUELLEC.

DATES D'INSCRIPTION BROCANTE

VENDREDI 27 AVRIL 18 H À 20 H

VENDREDI 04 MAI 18 H À 20 H

SAMEDI 05 MAI MATIN DE 10 H À 12 H - À LA MAIRIE

5 - QUESTION DIVERSE :

PROBLEME RER D : Chantale LE QUELLEC rappelle les problèmes que les usagers rencontrent avec le RER D et passe la parole à Siegfried afin qu'il nous fasse le point sur le sujet.

- « Depuis les deux réunions de présentation initiales (le 5 décembre 2016 à Ballancourt et le 4 janvier 2017 à Courcouronnes), par la SNCF, jusqu'au vote du SA2019 (Service Annuel 2019) par l'Île-de-France Mobilité (anciennement STIF) le 13 décembre 2017, le caractère expéditif de cette décision (issue d'une information plus que d'une réelle concertation), a fait réagir les communes en souffrance de cette situation.
- **Le SA2019, c'est beaucoup de choses, mais pour nous, usagers de la ligne D par la Vallée (venant de Malesherbes et Corbeil-Essonnes), c'est une rupture de charge systématique en gare de Juvisy pour se rendre à Paris à partir du 17 décembre 2018. Autrement dit, un terminus en gare de Juvisy, pour la Vallée, dont les trains qui lui garantissaient les terminus à Paris, passeront par le plateau.**
- Ce déni d'équité, indigne d'un service d'intérêt public, a fait réagir les défenseurs des usagers, et les usagers eux-mêmes qu'il faut continuer à sensibiliser et à mobiliser
- Le Maire de Ris-Orangis et le Collectif des habitants et associations du Val de Seine piloté par le maire de Soisy-sur-Seine, agissent pour la défense des usagers du RERD pris en otage par le SA2019. Ce collectif est principalement composé de SADUR (Soutien Associatif des Usagers Révoltés), RERD-Insuffisant (association de Ris-Orangis réactivée), l'Association Évry Village et les Maires et habitants des villes en souffrance.
- Suite au vote du SA2019 fin 2017, l'ADUMEC (Association Des Usagers, Maires et Élus en Colère), qui défend depuis longtemps les conditions de transport de la ligne D au sud de Corbeil-Essonnes s'est rapproché début 2018 de SADUR pour consolider le Collectif du Val de Seine.
- Ce rapprochement, entre les associations, traduit plus que jamais la volonté et la détermination des usagers et des Élus à rejeter en bloc la rupture de charge imposée par le vote du SA2019 par Île-de-France Mobilité.
- Concrètement, ce rejet va se traduire par des actions militantes comme des tractations, des manifestations dans les gares, des attaques numériques (envois de mails aux partis concernés), l'éventuelle création d'une page Facebook, et d'autres actions à prévoir.
- Pour les actions juridiques dans un premier temps, il a été retenu le choix d'un recours gracieux plutôt que contentieux, l'objectif étant de faire pression sur l'exécutif.
- 2 types de recours vont être entamés ; l'ADUMEC du sud de Corbeil et le groupement de communes

(Soisy, Étioilles, Ris-Orangis, et d'autres) attaquent en direct, alors que les associations peuvent déposer la saisine sur la base du mémoire de l'avocat.

- *L'ADUMEC a déjà déposé un recours auquel IDF Mobilité n'a pas donné suite, faisant ainsi durer la procédure jusqu'à ce que le tribunal donne une injonction à conclure.*
- ***Il faut bien comprendre que le véritable levier juridique, pour espérer obtenir une modification du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France) pérennisant la liaison périphérie/centre agglomération sans correspondance, est l'avis de saturation.***
- *Le porte-parole de l'ADUMEC a déjà saisi l'ARAFER (Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires et Routières) afin que soit demandé cet avis de saturation. Mais le combat s'intensifie puisque plusieurs Maires, Députés et Sénateurs devraient également saisir l'ARAFER à cet effet.*
- *C'est le décret 2003-194 du 07 mars 2003 qui réglemente l'allocation de capacité du réseau et si elle n'est pas satisfaite alors un avis de saturation doit être pris.*
- *4 courriers sont en cours de réalisation ; 3 respectivement au Président de la République pour garantir l'équité des territoires, à la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France, et au directeur de la ligne D, et 1 courrier aux Élus de Grand Paris Sud pour solliciter leur soutien en cosignant la lettre au Président de la République. »*

Fin de la réunion 21 h 30

PROCHAINE REUNION LE VENDREDI 23 FEVRIER 2018 à 19 h 30